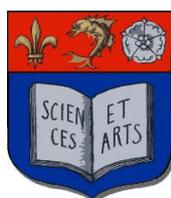


Lettre mensuelle de l'Académie Delphinale



N°11 / Janvier 2021

Le Président de l'Académie, le Vice-Président et les membres du Bureau adressent à tous les membres de notre Compagnie leurs vœux les plus chaleureux et les plus sincères de bonne et heureuse année 2021.

Éditorial du Président

Au début de cette nouvelle année, les vœux traditionnels, que l'on énonçait parfois de façon machinale, prennent une résonance toute nouvelle. En cette période totalement inédite, du moins à l'échelle d'une vie humaine, dans quelle mesure pouvons-nous espérer, tout le souhaitant bien sûr, que l'année sera bonne ?

Elle le sera, assurément, dans la mesure où chacun aura à cœur de participer à l'œuvre commune, à sa mesure, et en faisant bénéficier notre Compagnie de toutes ses compétences propres, qui sont notre première richesse.

Cette année, que l'on espère être celle du renouveau, sera en tout cas pour l'Académie une année spéciale, consacrée en grande partie à... préparer l'année suivante, celle de nos 250 ans. Une année pour réfléchir, préparer, projeter, imaginer, rêver... aussi bien les festivités 2022 que l'avenir de notre Académie, toujours amenée à se renouveler et à se réinventer sans cesse, dans l'esprit de ses fondateurs.

À tous et à toutes, bonne et excellente année 2021 !

Le Président, Gilles-Marie MOREAU

Prochaines séances académiques

Nos séances sont, comme toujours, accessibles à toutes et tous.



**Samedi
30 janvier
(14h30)**

**Visioconférence
Zoom¹.**

- Présentation du site Internet de l'Académie.
- Conférence de M. François Moutet : « La main dans les arts visuels : symbole ou symptôme ? »

La perpétuité a des limites !

Je ne suis qu'un soldat et je n'ai que du zèle

Amédée DUCOIN, ancien Secrétaire Perpétuel de l'Académie Delphinale

Avec la permission de notre Président, j'ai souhaité m'adresser à vous, membres de l'Académie Delphinale, au moment où je quitte les fonctions de Secrétaire Perpétuel qui m'avaient été confiées en 2001, il y a tout juste vingt ans. Je tourne cette page heureuse de ma vie avec beaucoup de nostalgie, convaincu pourtant qu'il faut savoir mettre un terme à la très utile perpétuité.

Certains diront : Enfin ! D'autres diront : pourquoi ? et s'interrogeront sur les raisons de cette démission. Celles-ci apparaissent pourtant bien évidentes.

En cette année 2021, j'entre dans la 85^{ème} année de ma vie. C'est beaucoup pour un homme qui a déjà connu quelques alertes de santé et qui espère ne pas se laisser surprendre.

Il s'agit donc essentiellement pour moi de « prendre les devants » et en toute conscience d'assurer ma succession.

Ainsi celle-ci pourra être assurée dans la concertation et de la façon la plus paisible possible. Notre vieille et vénérable compagnie mérite bien qu'on fasse pour elle, quand il est temps, pareil sacrifice.

Pour y avoir beaucoup réfléchi, pour en avoir souvent discuté avec les membres de notre Académie, je demeure persuadé que la perpétuité, même relative, du Secrétariat, constitue

¹ <https://us02web.zoom.us/j/83588179788?pwd=aDhaTzhrWEZ0M2dtdDU2eUdwM0tSQT09>

ID de réunion : 835 8817 9788

Code secret : 453035.

une excellente chose, indispensable au bon fonctionnement de notre Compagnie. Le mandat relativement court du Président (deux ans sont vite passés) ne permet pas toujours à celui-ci d'agir efficacement dans la première année de sa mandature, ni de garder en mémoire toutes les péripéties de la mise en application du programme de ses prédécesseurs immédiats. Le titre « Secrétaire Perpétuel », « gardien de la mémoire de l'Académie », n'est pas une formule creuse et les « souvenirs » de ce dernier peuvent quelquefois se révéler bien utiles pour l'action du Président en exercice.

Il serait bien prétentieux et bien exagéré d'écrire l'« éloge du Secrétaire Perpétuel » qui demeure seulement un maillon dans la chaîne des membres du Bureau où chacun et chacune occupe un poste essentiel. En tout cas, la prééminence du Président et son rôle décisionnel ne souffre aucune discussion.

Pour ma part, à côté de quelques travaux effectués depuis plus de trente ans, donnés en communications et publiés dans notre Bulletin, je suis heureux d'avoir rendu hommage à tous mes prédécesseurs à travers une « Histoire des Secrétaires Perpétuels » depuis Henri Gagnon jusqu'aujourd'hui, récemment publiée dans le Bulletin.

Chers amis de l'Académie Delphinale, on ne tourne pas une page de sa vie sans être littéralement submergé par les souvenirs. Mon cas n'est pas isolé et beaucoup parmi les plus âgés ont ressenti la même émotion. L'Académie Delphinale n'est pas seulement un cercle, une société où on débat d'histoire, principalement celle de notre province. C'est aussi une compagnie d'hommes et de femmes entre lesquels se sont établis souvent des liens de sympathie et parfois d'amitié, au fil du temps. Le vieil homme que je suis devenu, maintenant un des doyens de l'Académie, n'oubliera jamais ce qu'il a reçu de beaucoup parmi vous. Il garde fidèlement le souvenir de ceux et celles qui nous ont quittés, avec lesquels il a travaillé et auxquels il pense souvent avec émotion.

Il me reste encore à remercier celles et ceux qui m'ont aidé dans ma tâche. Ils sont si nombreux qu'il m'est impossible de tous les citer nommément au risque d'en oublier et de paraître bien ingrat. Anciens Présidents et Présidentes avec qui j'ai fait mes premières armes, membres du Bureau, leurs successeurs, titulaires et associés que j'ai parrainés et aidés de mon mieux, au contact desquels j'ai beaucoup appris. Tout particulièrement ceux et celles qui m'ont honoré de leur amitié, enfin, celle qui a été la « cheville ouvrière » du Bulletin et qui préfère garder l'anonymat.

Et quel merci chaleureux adresser à ceux et celles qui m'envoient leurs messages de réconfort et de soutien dans les moments difficiles que je vis aujourd'hui ? Je ne les oublierai pas.

Un Secrétaire perpétuel s'en va, un (ou une) lui succède. L'Académie Delphinale poursuit sa route dans la diversité. Ensemble, dans l'unité, souhaitons-lui encore de longues années d'existence et de travail.

Yves ARMAND

Réunions statutaires de l'Académie

La réunion du Bureau de l'Académie a eu lieu lundi 18 janvier 2021 à 17h30.

La prochaine réunion du Conseil d'Administration de l'Académie aura lieu lundi 25 janvier 2021 à 17h30, en visioconférence.

La prochaine Assemblée générale des membres titulaires de l'Académie aura lieu samedi 30 janvier 2021 à 10 heures, en visioconférence.

Comité de prospective

La réunion du Comité de prospective a eu lieu mardi 19 janvier 2021 à 17 heures.

Hommage à Yves Deshairs

Nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès le 27 novembre 2020, à l'âge de 86 ans, de notre confrère Yves Deshairs, titulaire du fauteuil numéro 53.

Yves Deshairs portait un nom bien connu des Grenoblois et des amateurs de musique car ses ancêtres, musiciens, facteurs de piano et négociants, voulurent diffuser cette musique auprès de nos concitoyens qui souhaitaient écouter ou pratiquer celle-ci. Le magasin de la place Victor-Hugo reste un des hauts lieux grenoblois de l'art musical et en témoigne toujours.

Ce n'est pourtant pas cette voie que le jeune Yves Deshairs voulut suivre et il se tourna résolument vers les Arts plastiques qui étaient sa vraie vocation.

Madame Nicole Vatin-Pérignon qui le reçut dans notre Académie nous apprend qu'il intégra l'École des Arts décoratifs de Grenoble où, après cinq années d'études, il obtint le diplôme National Supérieur des Beaux-Arts. Vieille de 350 ans, cette prestigieuse école est devenue l'École Supérieure d'Art de Grenoble, établissement d'enseignement supérieur artistique de dimension internationale. Yves Deshairs fut alors l'élève de Maurice Rollot qui en devint ensuite le Directeur. Notre confrère entama une longue carrière dans l'Éducation Nationale, enseignant le dessin dans les lycées et collèges de Grenoble et de sa région, et même à Aix-les-Bains. Pendant plus de 25 ans, il enseigna dans les classes de l'Association Professionnelle (APPS). Expert dans les Commissions nationales, Président de jurys, il fonda également les cours d'Arts Plastiques à l'Union des savoir-faire des Artisans des Métiers d'Art. Yves Deshairs réussit au concours de professeur de l'École des Beaux-Arts où beaucoup l'ont connu. Pendant 16 ans, il assura la fonction de coordinateur de cette école. Il développa les cours du soir qui prirent un véritable essor.

Pour l'ensemble de ces activités, il recevra diverses récompenses : médaille de la Chambre des Métiers en 1967, médailles de Vermeil (1992) et d'Honneur (1993) de la Ville de Grenoble.

A la retraite, Yves Deshairs reprend ses pinceaux et s'adonne au pastel à l'huile puis au pastel gras. Il participe à de nombreuses expositions, et fait partie du jury annuel de la Société des Amis des Arts de Grenoble (SADAG). Il publie en 2008, en collaboration avec son ami Maurice Wantellet, un *Dictionnaire des peintres, sculpteurs et graveurs du Dauphiné* (Le Fontanil, Alzieu, 2008), ouvrage de référence, très pratique à consulter.

Yves Deshairs n'a pas ménagé sa peine pour faire aimer la peinture et plus largement les Arts Plastiques.

Le 30 janvier 2010, il est élu à l'Académie Delphinale où il sera reçu le 26 novembre 2011. Madame Vatin-Pérignon, alors Vice-Présidente, a retracé avec beaucoup de précision le parcours de cet artiste qui fut aussi un excellent enseignant et un bon vulgarisateur. Les témoignages de reconnaissance et les remerciements de ses élèves, après sa mort, le disent avec émotion.

L'Académie Delphinale prie Madame Denise Deshairs et sa famille d'accepter ses condoléances émues et sincères.

Yves ARMAND

L'association *La Tour Prend Garde* (La Tour-du-Pin)

Depuis sa création en 1988, son but est à la fois d'assurer l'inventaire et la sauvegarde de notre patrimoine (monuments, costumes, légendes...) et sa diffusion auprès d'un large public.

L'une de nos premières actions majeures fut la contribution à la sauvegarde de la maison des Dauphins (1504) qui menaçait de s'écrouler suite à la grande chute de neige de 1990. Les étages furent transformés en logements. Depuis 2008, le rez-de-chaussée abrite notre siège social, grâce à la générosité de la municipalité de La Tour-du-Pin.

Une autre réalisation majeure fut la construction de la maquette du château fort. Faire renaître de ses cendres le château médiéval de La Tour-du-Pin était un défi de taille, puisqu'aujourd'hui rien ne signale qu'il y ait pu avoir un édifice d'une telle envergure, protégé par des fossés et des murs crénelés, dominé par une tour maîtresse de 48 mètres de haut.

Grâce aux talents conjugués d'une historienne locale et d'un maquettiste talentueux, qui ont accepté de se lancer dans l'aventure avec nous, la maquette a pu être présentée au public en septembre 2017 après deux ans de travaux. Entièrement construite en bois de balsa au 1/100^e, ses dimensions sont dignes de l'original : 2,55 x 1,80 mètres. Sa taille imposante ne

permettant pas de restituer la position médiane du château entre les deux bourgs de La Tour-du-Pin et Saint-Clair-de-la-Tour, une autre maquette à l'échelle 1/500^e lui fut adjointe.



Les documents trouvés aux Archives départementales de l'Isère et à la Bibliothèque Vaticane attestent de la véracité de cette belle réalisation.

L'année 2020 aurait pu être une année perdue pour nous sans l'aide du contact virtuel qu'a constitué Facebook. Pour communiquer malgré tout avec nos adhérents, nous avons eu l'idée de diffuser chaque jour une carte postale ancienne de La Tour-du-Pin en l'accompagnant d'un petit texte court et simple que nous allions chercher dans la mine inépuisable que constitue l'ouvrage d'André Denier : *La Tour du Pin, terre des Dauphins*.

Le succès de ces publications nous a surpris ; chaque jour les visites sur le site étaient plus nombreuses : de 300 au début du confinement nous en sommes à 1 000 aujourd'hui. Et on nous réclame, comme suite logique, une parution de toutes ces petites histoires locales auxquelles la population semble très attachée. C'est ce que nous sommes en train de préparer : un recueil d'une centaine de pages de la petite histoire de notre région, agrémentée de belles photos anciennes, qui devrait sortir en tout début d'année 2021.

L'Histoire n'est pas rébarbative, loin de là, quand on sait chercher ses richesses cachées, celles qui ne remplissent pas les manuels scolaires.

Annie CHIKHI, présidente de *La Tour Prend Garde*

Plus d'informations sur le site Internet : <https://www.leturritoire.com>

Cotisations

Montant des cotisations 2021 :

- Membre titulaire : 70 euros y compris service du bulletin.
- Membre associé : 50 euros y compris service du bulletin.

Abonnement au bulletin (abonnés non associés) : 65 euros.

Il est vivement recommandé de régler la cotisation annuelle **au cours du premier trimestre de l'année** pour éviter la lettre de rappel et l'interruption du Bulletin.

Le Bureau de l'Académie se permet d'attirer l'attention de ses membres, titulaires et associés, sur le fait que notre Compagnie vit principalement de leurs cotisations. Dans la situation difficile que nous traversons, il est d'autant plus vital que chacun manifeste par son **adhésion effective** son soutien à la pérennité de notre Compagnie.

Règlement :

- Soit par **chèque** libellé à l'ordre de : *Académie Delphinale*. À adresser au trésorier : M. Pierre Burguburu, 2 avenue Jean-Perrot, 38100 Grenoble.
- Soit par **virement** sur le compte bancaire de l'Académie Delphinale (IBAN : FR76 1046 8024 8931 4554 0020 056 ; BIC : RALPFR2G), avec comme seule référence : votre nom + cotisation 2021.

Adhésion

L'Académie Delphinale n'est pas un cercle fermé.

Toute personne s'intéressant **aux arts, à l'histoire, aux lettres, aux sciences et techniques et à la conservation du patrimoine en Dauphiné** peut demander à être associée à ses travaux et activités, sous la seule condition d'être présentée par trois parrains, membres titulaires ayant prononcé leur discours de réception. Il est pour cela demandé de remplir le formulaire de candidature, [à télécharger sur le site Internet de l'Académie](#).

Le Secrétaire perpétuel se tient à la disposition de tout candidat à la qualité de membre associé pour lui fournir toute précision nécessaire et l'aider dans cette démarche.

La Lettre mensuelle

Responsable de la publication : M. Yves Armand, Secrétaire perpétuel.

Composition et mise en page : M. Gilles-Marie Moreau, Président.

ISSN 2741-7018

Fondée en 1772, autorisée par lettres patentes de Louis XVI en mars 1789, l'**Académie Delphinale** a été reconnue d'utilité publique par décret du 15 février 1898. Elle a pour but d'encourager **les arts, l'histoire, les lettres, les sciences et techniques, la conservation du patrimoine** et toutes études intéressant les départements de **l'Isère, de la Drôme et des Hautes-Alpes** qui constituent l'ancienne province du Dauphiné. Elle est membre de la Conférence Nationale des Académies, sous l'égide de l'Institut de France.

Vous appréciez cette Lettre mensuelle ? Faites-le savoir autour de vous et incitez vos interlocuteurs à s'y abonner **gratuitement**, sur simple demande par courriel.

L'**Académie Delphinale** respecte le Règlement Général européen sur la Protection des Données (RGPD). Continuer à recevoir cette Lettre mensuelle signifie que vous acceptez de continuer à figurer sur sa liste de diffusion. Si vous ne souhaitez plus figurer sur cette liste, nous vous prions de bien vouloir nous le signaler par courriel.

Vous pouvez retrouver l'ensemble de nos lettres mensuelles sur notre site : <http://www.academiedelphinale.com/documentation/52-lettre-mensuelle>.

Contact (**attention : nouvelle adresse postale, depuis le 1^{er} juillet 2020 !**) :

Académie Delphinale
Musée Dauphinois
30 rue Maurice-Gignoux
38031 Grenoble cedex 1.

www.academiedelphinale.com

academiedelphinale@gmail.com

